

# LIAlSON

COMMISSION DU DROIT L'ONTARIO

## Message de la directrice exécutive



C'est réglé! Le Conseil des gouverneurs de la CDO a approuvé cinq nouveaux projets, qui seront entrepris dès que nos ressources le permettront. Il a été difficile de faire un choix parmi les excellentes propositions reçues, mais, après des discussions animées, nous avons sélectionné cinq projets

qui offrent à la CDO l'occasion d'aborder des enjeux difficiles et d'actualité : l'amélioration des dernières étapes de la vie, la redéfinition du concept de parent, la diffamation à l'ère de l'internet; la sécurité communautaire et la réglementation de l'espace public.

Nous essayons toujours d'intégrer la réalité autochtone à nos projets, et nous avons été déçus de ne recevoir aucune proposition relative au lien entre l'identité autochtone et le droit. Nous continuerons d'être à l'affût de projets appropriés dans ce domaine.

Les projets sur la diffamation et la redéfinition du concept de parent nous fourniront l'occasion d'examiner les répercussions de la technologie sur le droit, tant sur la forme que sur le fond. Nous nous pencherons sur l'amélioration des dernières étapes de la vie en prenant soin de ne pas empiéter sur celle du suicide assisté. Nous envisageons l'élaboration d'un cadre multidimensionnel pour orienter les mesures législatives touchant l'espace public. Enfin, nous étudierons diverses approches multidisciplinaires dans le cadre du projet sur la sécurité communautaire.

Comme d'habitude, nous solliciterons votre aide pour renseigner notre travail au fil du processus. Nous prévoyons entreprendre le premier de ces projets le printemps prochain, et nous aimerions savoir si vous désirez être informés des progrès d'un ou de l'ensemble d'entre eux.

Patricia Hughes

*dans ce numéro . . .*

- 🌀 **Plus vaste consultation de l'histoire de la CDO**
- 🌀 **Avocat résident détaché du MPG à la CDO : un travail stimulant et gratifiant**
- 🌀 **Les projets de la CDO se concrétisent**

## EN BREF

### Le projet de loi 146 déposé de nouveau sous le nom de projet de loi 18

D'abord présentée en décembre 2013 comme projet de loi 146, la *Loi sur l'amélioration du lieu de travail au service d'une économie plus forte* a été déposée de nouveau par le nouveau gouvernement de l'Ontario sous le nom de projet de loi 18. Selon Yasir Naqvi, l'ancien ministre du Travail ontarien, le rapport de la CDO sur les travailleurs vulnérables a contribué à orienter l'élaboration du projet de loi, qui a été adopté après la première lecture cet été.

### Retour au bercail

Stephen Goudge, qui vient de prendre sa retraite comme juge de la Cour d'appel de l'Ontario, est de retour au sein du Conseil des gouverneurs en tant que représentant de la Fondation du droit de l'Ontario. M. Goudge, qui travaille maintenant comme avocat plaidant pour la firme Paliare Roland, à Toronto, a quitté ses fonctions de représentant de la magistrature à la CDO en avril. Il a été remplacé par le juge Harry LaForme, qui siège également à la Cour d'appel de l'Ontario. Le Conseil accueille aussi Camille Cameron, doyenne de la faculté de droit de l'Université de Windsor et, à compter du 15 octobre, Raj Anand représentera le Barreau du Haut-Canada à la place de Chris Bredt, qui tire sa révérence après six années de loyaux services.



Camille Cameron



Le juge Harry LaForme



Raj Anand

### Nouveaux visages

Nous souhaitons la bienvenue à Jason Balgopal, l'avocat en résidence à la CDO détaché du ministère du Procureur général pour 2014, ainsi qu'à Laura Caruso, notre nouvelle adjointe de direction. Nous offrons nos meilleurs vœux à Janice Williams, qui a pris sa retraite.

### Apprentissage sur le terrain

Quatre étudiants en droit de l'Ontario ont entrepris leur apprentissage pratique pour les trimestres d'automne et d'hiver à la CDO. Il s'agit de Manoj Dias-Abey, candidate au doctorat à l'Université Queen's, et des étudiants de premier cycle Dan Adler (Osgoode), Amber Neumann (Université de Toronto) et Alicia Mossington, notre première étudiante chercheuse de la faculté de droit de l'Université Lakehead.



**Vous voyez cette photo?**  
Plus de détails sur le site [www.lco-cdo.org](http://www.lco-cdo.org)

# Plus vaste consultation de l'histoire de la CDO

Le projet sur la capacité juridique mobilise plus de 600 Ontariens



Le document de travail de la CDO sur les lois relatives à la capacité juridique, la prise de décision et la tutelle a suscité une « très vive réaction » depuis sa parution le 26 juin, selon Lauren

Bates, l'avocate chercheuse de la Commission qui dirige cet examen approfondi.

Parallèlement au reportage sur le projet paru dans le *Toronto Star*, la publication du document a incité de nombreuses personnes à raconter leurs histoires et expériences. Le nombre de groupes de discussion a été porté de 20 à 32 pour offrir à des centaines d'Ontariens de plus, notamment des membres des familles touchées et des travailleurs de première ligne, la possibilité de partager leur récit oralement ou en répondant à un questionnaire. Mme Bates espère avoir recueilli les commentaires de plus de 600 Ontariens d'ici la fin novembre, ce qui ferait de cette activité la plus importante consultation publique de l'histoire de la CDO.

« Cette réaction s'explique en partie par la nature de l'enjeu, explique Mme Bates. Les questions liées à l'autonomie et aux choix touchent profondément les gens. »

Frank Wagner, un bioéthicien œuvrant au Centre d'accès aux soins communautaires du Centre-Toronto et au Centre conjoint de bioéthique de l'Université de Toronto et qui fait partie du comité consultatif du projet de la CDO, est témoin chaque année de centaines de cas qui soulèvent des questions sur l'efficacité des lois actuelles. « Les lois existent, mais peu de gens savent comment s'y retrouver, constate M. Wagner. Je me demande constamment pourquoi, comment, et s'il y a une meilleure façon de faire. Je crois qu'on pourrait améliorer le processus. »

L'étape de consultation du projet sera suivie de la parution, en 2015, d'un rapport provisoire formulant des recommandations.

## Avocat résident détaché du MPG à la CDO : un travail stimulant et gratifiant

Jason Balgopal aime contribuer à des changements tangibles. C'est la raison pour laquelle ce procureur adjoint de la Couronne fait du bénévolat au sein de la communauté et est devenu le nouvel avocat résident détaché du ministère du Procureur général à la CDO.

« J'ai parfois de la difficulté à me convaincre que mon travail a une influence positive sur la société », confie-t-il à propos des fonctions qu'il exerce au ministère. Il y a sept ans, M. Balgopal a décidé de faire du bénévolat parallèlement à ses activités professionnelles. Il siège actuellement à deux conseils d'administration à l'échelle locale et est président d'une association de quartier. « Le travail communautaire me permet d'être en contact avec des gens "ordinaires", qui sont là parce qu'ils ont besoin de soutien, poursuit-il. J'aime leur apporter mon aide. »

À titre de nouveau responsable du projet sur les recours collectifs, M. Balgopal entrevoit déjà de quelle façon il peut aussi aider à changer les choses dans le cadre de son travail. « Je trouve très stimulant et gratifiant de pouvoir contribuer à des modifications éventuelles du droit », conclut l'avocat. 🏠



Jason Balgopal

## Les projets de la CDO se concrétisent

- Le rapport de la CDO sur la réforme du régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) sera présenté cet automne à Madeleine Meilleur, procureure générale de l'Ontario. Le rapport, qui recommande la mise en place de procédures simplifiées pour permettre aux adultes en situation d'incapacité juridique d'ouvrir elles-mêmes un compte dans un REEI, est le fruit du premier projet réalisé par la CDO à la suite d'une proposition gouvernementale.
- L'Ontario devrait-il simplifier les procédures d'administration des petites successions? C'est la question que soulève le document de consultation du projet de la CDO sur les petites successions, qui a été rendu public le 18 septembre. Le public est invité à faire part de ses commentaires d'ici le 11 décembre.
- La CDO travaille actuellement à la création de la toute première base de données ontarienne sur les recours collectifs dans le cadre de son examen exhaustif de la *Loi de 1992 sur les recours collectifs*. Jason Balgopal, notre avocat résident, rassemble actuellement des données quantitatives dans ce domaine, qui vont de l'identité des cabinets juridiques et avocats ayant obtenu des dommages-intérêts pour leurs clients jusqu'à la valeur des ententes établies dans le cadre de recours collectifs. « Les résultats devraient intéresser les avocats, les fournisseurs de services et les consommateurs », avance le responsable du projet.

La Commission du droit de l'Ontario tient à remercier ses partenaires financiers :



Et les facultés de droit suivantes pour leur soutien :

**Université Queen's, Université d'Ottawa (Sections de common law et de droit civil), Université de Toronto, Université de Windsor, Université Western et Université Lakehead**

Elle reçoit un soutien supplémentaire de l'Université York.

### COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

2032 Ignat Kaneff Building  
Osgoode Hall Law School, York University  
4700 Keele Street, Toronto, ON, Canada M3J 1P3  
Tél. : 416-650-8406 | Sans frais : 1-866-950-8406  
TTY: 416-650-8082  
lawcommission@lco-cdo.org  
@phugheslco  
blog: <http://www.lco-cdo.org>



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO